

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le 10 juillet 2019, à 19 heures.

À laquelle assemblée sont présents mesdames les conseillères Julie Daigneault et Marie Lise Desrosiers, messieurs les conseillers Serge Gélinas, Mario Lambert, Luc Ricard, Carl Talbot, Richard Tetreault et Jean Roy formant quorum sous la présidence de Alexandra Labbé mairesse.

Sont également présents monsieur Jean Lacroix, directeur général, madame Guylaine Gagnon, trésorière-adjointe et Me Alexandra Pagé, greffière adjointe.

19h00 - Présentation du rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Chambly pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 par Messieurs Denis Hérard et Joël Lavallière, vérificateurs de la firme Deloitte, madame Guylaine Gagnon, trésorière-adjointe et monsieur Jean Lacroix, directeur général.

Période de questions : 19h27 à 19h51

1. Acceptation de l'avis de convocation

2019-05-297

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Lambert

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Luc Ricard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte l'avis de convocation tel qu'il a été soumis.

Adoptée

2. Dépôt du rapport des vérificateurs et du rapport financier de la Ville de Chambly pour l'année 2018

La trésorière adjointe, madame Guylaine Gagnon, dépose à la présente assemblée extraordinaire le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Chambly pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

3. Levée de la séance

2019-07-298

PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Lise Desrosiers

APPUYÉ PAR la conseillère Julie Daigneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la séance de l'assemblée extraordinaire du 10 juillet 2019 soit levée à 19h52.

Adoptée

Alexandra Labbé, mairesse

Me Alexandra Pagé, greffière adjointe